

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Réseau Tramway 2013/14 - Bordeaux - Fournitures d'arbres
de la troisième phase d'extension du réseau Tramway - Vert 301**
☐ Appel d'offres ouvert - Autorisation de signer

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a par délibération en date du 6 novembre 2009, arrêté le dossier définitif du projet d'extension de 33 km du réseau actuel de tramway. Ce projet comprend :

- les extensions des lignes A, B et C ;
- la construction du Tram-train du Médoc.

Le marché VERT 301 dit de « fournitures d'arbres », comprend à la fois la fourniture et la livraison des arbres tiges et conifères plantés le long du tramway.

Les prestations consistent ainsi en la fourniture des arbres tiges et conifères listés au B.P.U. du marché, nécessaires à la réalisation de tous les espaces verts sur les secteurs identifiés suivants :

.Ligne A – MERIGNAC : extension de la ligne actuelle entre la Place Charles de Gaulle et l'Avenue de Magudas ;

.Ligne B – BORDEAUX CLAVEAU : extension de la ligne actuelle entre le terminus Phase 2 Rue Joseph Brunet, et la Rue Edmond Besse ;

.Ligne B – PESSAC : débranchement de la ligne actuelle entre le parc relais Bougnard et le carrefour dit de l'Alouette ;

.Ligne C – BORDEAUX LAC : extension de la ligne actuelle entre le terminus Phase 2 Avenue de Laroque, et le Centre de Maintenance de l'Avenue de la Jallère ;

.Ligne C – BEGLES : extension de la ligne actuelle entre Terres Neuves et la Route de Toulouse.

Les prestations concernent la fourniture et la livraison des végétaux (arbres tiges et conifères). Ces végétaux seront plantés par le titulaire du marché VERT302 « Travaux d'Espaces Verts de la Troisième Phase d'Extension du Réseau Tramway ».

Les prestations à réaliser par le titulaire comprennent de manière indicative :

- les opérations de contrôle et de marquage des végétaux en présence du Maître d'Ouvrage, du Maître d'oeuvre, et de représentants des futurs gestionnaires des espaces plantés, et des entreprises de plantations y compris les éventuels arrachages destructifs pour constater l'état du système racinaire des végétaux ;
- les tailles de formation spécifiques demandées par le MOE le cas échéant ;
- l'arrachage et la confection des mottes ;
- l'emballage des mottes ou des racines ;
- le liage des ramures et l'emballage de protection des troncs (toile de jute), y compris sujétions de maintenance pendant la préparation du chargement ;
- le chargement et le transport, jusque sur le(s) lieu(x) de livraison, y compris contrôles de la qualité des végétaux ;
- la surveillance des opérations de déchargement, de manutention et de plantation exécutées par les titulaires des marchés VERT 302 et VERT 312 ;
- le contrôle des opérations d'entretien pendant la garantie des végétaux, y compris 2 visites minimum par an pour effectuer des constats entre le titulaire du présent marché, le Maître d'oeuvre, les titulaires des marchés VERT 302 et VERT 312, et les représentants des futurs gestionnaires des espaces verts concernés ;
- l'entretien des végétaux sélectionnés sur les sites de production, pendant toute la durée du marché, et ce quel que soit l'échelonnement des livraisons.

L'opération spécifique à cet appel d'offres était estimée à 617 560,00 € HT, selon le Maître d'oeuvre.

Procédure marchés publics :

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté urbaine doit ici être regardée comme pouvoir adjudicateur. La consultation a donc été lancée via un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles 33 3^{al}. et 57 et 59 du Code des marchés publics.

Déroulement de la procédure et montant du marché :

La consultation a été lancée le 11 février 2013, pour une remise d'offres fixée au 25 mars 2013.

Suite à la réception des offres et après analyse et conformément à la décision de la CAO du 15 mai, le candidat Vicq Arbor présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des exigences de la CUB figurant dans le dossier de consultation, pour un montant de 306 365,00 € HT soit 327 810,55 € TTC – taux de TVA applicable de 7 %, conformément à la loi de finances rectificatives n°2011-1978 du 28 décembre 2011.

Durée du marché :

Le délai d'exécution du marché est de 20 (vingt) mois à compter de l'ordre de service lançant la période de préparation, hors délais de garanties précisés dans le C.C.T.P.

La durée d'exécution des prestations du marché se décompose comme suit :

- 3 mois de période de préparation (dérogation au C.C.A.G. FCS) ;
- 17 mois de travaux incluant 2 périodes de livraison ;
- les périodes de garantie telles que définies et réparties au C.C.T.P.

Modalités de financement :

Son financement est prévu au Budget transports, sur les crédits spécifiques du tramway, Exercices 2013 et suivants, Chapitre 23 – Article 2380 0072 – CRB KD00 – Programme TW30.

En application des articles L-2121.12 et L-2121.13 du Code général des collectivités territoriales, le projet de marché ayant pour objet la fourniture d'arbres de la troisième phase d'extension du réseau Tramway est consultable par les conseillers communautaires à la Direction de la Commande Publique, immeuble le Guyenne – 6^e étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU le Code des marchés publics, et notamment ses articles 164 et 165,

VU le projet de marché, ayant pour objet la fourniture d'arbres de la troisième phase d'extension du réseau Tramway, mis à disposition des élus communautaires,

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 15 mai 2013 attribuant le marché ayant pour objet la fourniture d'arbres de la troisième phase d'extension du réseau Tramway, à la société Vicq Arbor pour un montant de 306 365,00 € HT soit 327 810,55 € TTC,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE dans le cadre de la 3^e phase des travaux du tramway, il convient d'acquérir des végétaux nécessaires à la réalisation des espaces verts le long du réseau de tramway,

CONSIDERANT QUE, par sa décision du 15 mai 2013, la Commission d'appel d'offres a attribué à la société Vicq Arbor le marché ayant pour objet la fourniture d'arbres de la troisième phase d'extension du réseau Tramway, pour un montant de 306 365,00 € HT soit 327 810,55 € TTC.

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché ayant pour objet la fourniture d'arbres de la troisième phase d'extension du réseau Tramway, avec la société Vicq Arbor pour un montant de 306 365,00 € HT soit 327 810,55 € TTC.

Article 2 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Transports, sur les crédits spécifiques du tramway, Exercices 2013 et suivants, Chapitre 23 – Article 2380 0072 – CRB KD00 – Programme TW30.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 3 JUILLET 2013

M. GÉRARD CHAUSSET